



Économie et développement durable : Quelles stratégies pour les territoires ?

Atelier de l'Observatoire, 24 et 25 septembre 2009, Créteil



Le développement durable appelle les territoires à préserver et valoriser leurs ressources naturelles et humaines, à innover pour créer de nouvelles formes de richesses et répondre aux besoins et attentes des populations d'aujourd'hui et des générations futures.

Les pratiques territoriales de développement durable ont d'ores et déjà prouvé qu'elles constituent de réels atouts économiques, même si l'on constate souvent qu'elles n'abordent cette dimension qu'indirectement : les créations d'activités économiques, les innovations, l'emploi, la création de nouvelles richesses, les inégalités... restent trop souvent effleurés.

Pourtant, les agendas 21 locaux et projets territoriaux de développement durable, porteurs d'une vision stratégique globale pour le territoire, se doivent d'intégrer les enjeux d'un développement économique durable; c'est-à-dire d'une économie plurielle et responsable, remise à sa « juste place », soit au service du projet de société. Les agendas 21 locaux visent à impulser un mode de développement durable, et à contribuer à sortir des dysfonctionnements actuels à l'origine de la crise pour ouvrir de nouvelles perspectives.

Par ailleurs, les entreprises, PME comme grands groupes, intègrent et s'appuient de plus en plus sur le concept de développement durable.

Si la crise contraint les acteurs économiques comme les collectivités territoriales, elle invite également à repenser notre mode de développement et donc les finalités et modes d'application des politiques publiques locales. Les principes et exigences du développement durable doivent s'imposer comme composantes indispensables des politiques et stratégies économiques des territoires.

L'Observatoire propose dans le cadre de cet Atelier d'explorer les voies pouvant conduire vers une économie durable des territoires.

L'Atelier de l'Observatoire vise à favoriser les échanges d'expériences entre les acteurs du développement durable sur les territoires : élus, agents des collectivités territoriales (chargés de mission agendas 21 / développement durable et / ou développement économique), acteurs économiques (entreprises, associations, coopératives, agences de développement, chambres de commerce et d'industrie...).
Les groupes de travail débattront et formuleront leurs recommandations et propositions à partir de la présentation d'expériences singulières.

L'Atelier de l'Observatoire soutient la production d'outils et de repères pour l'action.



L'Atelier est organisé par l'Observatoire
en partenariat avec le Conseil Général du Val-de-Marne.

Informations relatives à l'Atelier de l'Observatoire

<http://observatoire-territoires-durables.org/spip.php?article832>



Jeudi 24 septembre



9h30 Accueil Café

10h00 - 12h30 LANCEMENT DES DÉBATS !

10h00 Mot de bienvenue

L'Atelier sera ouvert par un représentant du Conseil Général du Val-de-Marne et un représentant de l'Observatoire national des agendas 21 et des pratiques territoriales de développement durable.

10h30 La crise économique : quels enjeux, quelles répercussions sur les territoires ?

Quels sont les enjeux socio-économiques pour les territoires dans un contexte de crise ? Le développement durable, ses principes d'actions, ses solutions, peuvent-ils permettre de consolider les territoires et d'offrir une alternative aux dysfonctionnements actuels ? Par **Guillaume Duval**, rédacteur en chef de la revue Alternatives Economiques.

11h15 La place du développement économique dans les agendas 21 locaux et les projets territoriaux de développement durable

Un panorama des pratiques actuelles en France sera présenté par **Entreprises, Territoires et Développement (ETD)**, et l'Observatoire national des agendas 21 et des pratiques territoriales de développement durable.

11h45 L'action économique d'une collectivité à la lumière du développement durable: l'exemple du Conseil général du Val-de-Marne

La politique territoriale de développement durable du Conseil général du Val-de-Marne sera présentée par :

Laurent Garnier, Vice-Président chargé de l'aménagement et du développement économique, et par **Jacques Perreux**, Vice-Président chargé de l'eau, de l'assainissement, des énergies renouvelables et du développement durable.

12h30 - 14h00 : DÉJEUNER BIO ET ÉQUITABLE

14h00 - 17h00 : TRAVAUX EN GROUPES

Les collectivités territoriales en action pour un développement économique

Groupe 1 : Investir et aménager pour dynamiser le territoire

Groupe 2: Coopérer avec les acteurs économiques locaux

Une économie au service d'un développement durable des territoires

Groupe 3 : Entreprises et filières: mieux exploiter et valoriser les ressources locales

Groupe 4 : Les stratégies de coopération entre entreprises et avec les collectivités territoriales





14h00-17h00 : TRAVAUX EN GROUPE (Programme détaillé)

Groupes 1 et 2 : Les collectivités territoriales en action pour un développement économique

Groupe 1. Investir et aménager pour dynamiser le territoire

La collectivité opère des choix stratégiques de long terme en matière d'aménagement, de construction, d'investissement. Comment, par les politiques territoriales, par l'aménagement de son territoire et ses investissements structurels, peut-elle favoriser un développement économique durable ?

Expériences présentées :

Le projet Darwin, à Bordeaux : l'agenda 21 soutient un programme éco innovant en cœur de ville (sous réserve)

Le Grand Projet Urbain de Lille : une opération de renouvellement urbain en faveur du développement durable

Groupe 2. Coopérer avec les acteurs économiques locaux

Un développement durable du territoire amène les collectivités locales et les acteurs économiques à partager une vision d'avenir du territoire et appelle à de nouvelles façons de travailler, de nouvelles formes de gouvernance et de partenariat. Comment la collectivité peut-elle impulser cette dynamique et la maintenir sur le long terme ? Quels sont les méthodes et outils dont elle peut se saisir pour mobiliser les acteurs et renforcer les partenariats ?

Expériences présentées :

Le programme « Après Mines » en Meurthe et Moselle : passer d'une politique de réparation à une politique de développement (sous réserve)

Le Programme Leader en Pays de Haute Mayenne : une stratégie territoriale au service d'une économie durable

Groupes 3 et 4 : Une économie au service d'un développement durable des territoires

Groupe 3. Entreprises et filières : mieux exploiter et valoriser les ressources locales

Comment les principes, exigences et normes du développement durable se diffusent-ils dans les filières sur l'ensemble du cycle de production ? Comment les richesses locales y contribuent-elles et trouvent-elles leur place dans le cycle productif ?

Expériences présentées :

La filière bois en Région Aquitaine : un pôle de compétitivité au service de l'excellence territoriale

Les éco activités en Val de Marne, une filière d'avenir à développer

Groupe 4. Les stratégies de coopération entre entreprises, et avec les collectivités territoriales

Quelles sont les stratégies propres aux différents acteurs économiques et particulièrement celles des entreprises vis-à-vis d'un territoire d'insertion ? Comment ces acteurs sont-ils amenés à coopérer pour à la fois répondre aux nouveaux besoins et exigences, et développer de nouvelles activités et richesses ?

Expériences présentées :

Un exemple d'écologie industrielle

La démarche « Entreprendre en coopérant » sera présentée par Auxilia et un de ses partenaires



Vendredi 25 septembre 2009



9h30 - 12h00 POURSUITE DE TRAVAUX EN GROUPES

Les collectivités territoriales en action pour un développement économique

Groupe 1 : Investir et aménager pour dynamiser le territoire

Groupe 2: Coopérer avec les acteurs économiques locaux



Une économie au service d'un développement durable des territoires

Groupe 3: Entreprises et filières: mieux exploiter et valoriser les ressources locales

Groupe 4: Les stratégies de coopération entre entreprises et avec les collectivités territoriales



14h00 - 15h00 ENTREPRISES ET TERRITOIRES: QUELLES COOPÉRATIONS POSSIBLES?

Table ronde composée d'élus, chefs d'entreprises, représentants de groupements d'entreprises, de chambres de commerces et d'industries

Avec la participation d'Hélène Combe, de l'Observatoire de la décision publique



15h00 - 16h30 RESTITUTION DES TRAVAUX ET PERSPECTIVES

Pierre Radanne, Président de l'Association 4D, pour l'Observatoire national des agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable

Sandrine Fournis, Directrice du bureau des territoires, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (MEEDDAT)

Un représentant du Conseil Général du Val-de-Marne



Lieu :

Hôtel du Département du Val-de-Marne
21-29 Avenue du Général de Gaulle
94 054 Créteil

Inscription indispensable: le nombre de places est limité!

Frais d'inscription: 150 euros

Contacts référents pour l'Atelier :

Association 4D : Émilie Briquet et Marie Chéron,
ebriquet@association4d.org , mcheron@association4d.org

01 44 64 75 02

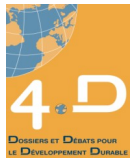




Observatoire national des agendas 21 locaux
et pratiques territoriales de développement durable



L'Atelier a été conçu par un groupe de partenaires, membres du Comité de Pilotage et
du Comité Ressources de l'Observatoire



L'Atelier est animé par:



Territoire d'accueil et partenaire financier de l'Atelier :



L'Observatoire national des Agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable constitue une plateforme d'informations et d'échanges sur les pratiques territoriales de développement durable. L'Observatoire est piloté par 4 partenaires : l'Association 4D, qui anime les activités, le Ministère du développement durable, l'Association des maires de France et le Comité 21. Il est soutenu par un large réseau d'acteurs du développement territorial. Les collectivités locales sont au cœur du projet.

Partenaires financiers de l'Observatoire

